

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 MARS 2023 ELECTIONS STATUTAIRES

Conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts, le mandat de l'ensemble des membres du conseil d'administration actuel vient à échéance à l'occasion de cette assemblée générale. Tous les administrateurs sortants sont rééligibles. Selon ce même statut, le nombre minimum d'administrateurs est de trois, le nombre maximum est de quinze.

Au cours de la séance du conseil du 23 janvier 2023, les administrateurs suivants se sont déclarés candidats à un nouveau mandat (dans l'ordre alphabétique des noms) :

- Bart Bleys,
- Paul Damas,
- Jo Devillers,
- Françoise Goossens,
- François Rycx.

Suite à des contacts directs avec des candidats potentiels, ainsi qu'à l'appel aux candidatures émis par le Conseil d'administration, par le biais d'un mail adressé le 24 janvier 2023 à l'ensemble des familles X fragile connues de l'association, les personnes suivantes se sont déclarées candidates à un mandat d'administrateur (dans l'ordre alphabétique des noms) :

- Luc Chomé,
- David De Baerdemaeker,
- Florinne Dekeyser,
- Fabienne Vanhee.

Tous les quatre sont parents directs d'un enfant X fragile.

Le Conseil d'administration vous propose d'approuver la désignation de ces neuf personnes comme administrateurs de l'Association pour un (nouveau) terme de trois ans.